

Réunion du Vendredi 31 Octobre 2014

1. Corrections au projet de CR transmis par Foncia

Point 0.

Présence de Mr Offenstein qui présente l'état des lieux de travaux

Point 4.

Modifier : « le syndic évoque la possibilité d'une compagnie de gardiennage »

Le syndic précise qu'il n'appartient pas au syndic de décider du principe de gardiennage

Ajouter :

- Fuite d'eau chaude (Mr Dontenville dit que ce sera pris en charge)
- Question du portillon qui ne fonctionne pas
- Le ravalement suit son cours
- Local moto trop cher, on y renonce
- Discussions avec la mairie de Paris au sujet de la zone piétons
- Pour la dalle attente de concrétisation

Point 6.

Corriger l'erreur : pas de quitus

Donc : « Cette résolution est rejetée à la majorité des présents et représentés »

Point 7.

Point 9.2

Enlever les caractères gras

« a l'exception de Messieurs Staut, Delol et Madame Carduner »

Monsieur aGelou ce que regrettent de nombreuses personnes présentes.

Note : Verdier de Genouillac a appelé. Le PV doit être publié le 18 Novembre. Charges trop élevées (10€ le m2 alors que cela devrait plutôt être 8.5

Point n°17 :

- espaces verts
- aménagement de la dalle : le projet devait être finalisé début octobre, budget de 45k€ était prévu
- question du chauffage : la répartition par copro a été votée sauf par la 1 qui doit en parler à l'AG de décembre ; il est question d'une modification des statuts de l'ilot pour entériner la facturation par copro avec contrats individualisés
- espaces verts : actuellement c'est une société d'insertion qui est chargée de ces travaux mais il y a un problème d'encadrement.
- Nota : une tondeuse automatique de 1.5k€ pourrait faire le travail automatiquement
- Question de dissocier nettoyage et entretien des espaces verts (jardinier actuel : 25h par semaine)

Nota : savoir exactement ce qu'on veut, ce que cela coûte, qui le surveille

Nota : prise de décision concernant les grands arbres situés près de l'Ecole (verniss du Japon)

- Question du jardin coopératif :
 - o il existe une association (crée récemment) et un projet de jardin partagé
 - o Il existe des gens volontaires pour s'occuper des espaces verts (mais là il n'existe pas encore d'association)

Point n° 18 : Travaux de ravalement

- Mr Offenstien explique qu'on a pris du retard, les plaques de verre arriveront en Novembre
- Accord a été donné à Lorenove pour les fenêtres
- Les fenetres seront protégées
- Travaux seront finis en fin d'année
- Mise en place de double joints
- Il existe un cahier de doléances chez le gardien
- Problème récurrent avec la porte du 85 (problème récurrent depuis 3 ans)

Point 23

Mission protection communication (MPC) : ce sont 3 policiers du 13^e qui expliquent tout ce qui peut se faire en termes de protection.

Il est rappelé qu'il faut appeler le 17 systématiquement (pas la peine d'appeler le commissariat du 13^e qui est saturé)

Cette résolution est rejetée à la majorité des présents et fera l'objet d'une réflexion avant la prochaine AG (au cours de laquelle une feuille de route sera proposée avec des options)

Mesures d'urgence en matière de sécurité :

- faire marcher le portillon
- diverses petites choses :
 - o déplacer la plaque « propriété privée »
 - o mettre une plaque « accès restreint aux résidents »
 - o entrée du parking est minable : il faut une entrée parking propre
 - o prévoir suffisamment de lumière
 - o rematérialiser au sol

Point 25

SANICLIM

Point 29

Reporté dans le cadre d'une réflexion globale (qui inclut qualité d'éclairage, etc...) incluant une évaluation de la durée d'amortissement

2. Elements pour le CR de réunion du conseil syndical

- a. Adhésion à l'AAPC
- b. Récupération des clés et autres documents anciens

Clés boîtes

Clés gardiens

Clés boîtes conseil syndical

Clés vitrines d'affichage

- c. Méthodologie de communication avec le conseil syndical :

Nom, prénom, coordonnées (numéro d'entrée),

- d. Question concernant l'Union :
 - i. fuite d'eau chaude (et son suivi): inquiétude sur le sous sol du bâtiment
- e. Portillon : problème de conception
- f. Espaces verts : mise d'électricité dans le local jardiniers face à l'école
- g. Affichage au niveau des portes : notamment pour les livraisons
- h. Enlever épave située dans le parking
- i. Livraison du courrier : que doit faire La Poste ?
- j. Prévoir la remise aux normes des boîtes aux lettres
- k. Travaux : améliorer l'information ?
- l. Etanchéité entre immeuble et le bloc de garages

3. Affaire Bartoli